

# Présentation

par Jean-Louis Chiss & Danièle Manesse

L'enseignement de la langue, *de la maternelle à l'université*, est une tâche difficile, et mobilise passionnément l'opinion, ce qui constitue l'un des traits de la culture linguistique et éducative française au long cours. Tout récemment, l'enseignement de la lecture, celui de la grammaire ont fait l'objet de campagnes médiatiques, signes d'un intérêt certain de l'opinion publique pour le sujet, ce qui peut être considéré comme une bonne chose ; mais les interventions partisans, passionnées et souvent mal informées de bien des protagonistes, le caractère sensationnel de l'information qui est délivrée au public obscurcissent les enjeux et la complexité de la première des missions confiées à l'école : assurer pour tous les élèves la maîtrise de la langue, et en particulier de sa face écrite, pour la réussite des apprentissages, la construction des connaissances, la conquête des différents aspects de la culture.

On ne peut pas séparer dans le climat général d'inquiétude les appréhensions sur le devenir même de la langue française et les craintes qu'inspirent les évolutions de l'enseignement du français : alarmes sur le « recul » du français dans le monde et la « menace » anglo-américaine, méfiances vis-à-vis des pratiques langagières extra-normatives (de la « langue des jeunes » à la communication via Internet), débats permanents autour des Instructions officielles tant de l'école primaire que du collège sur les priorités d'apprentissage et les méthodes, ce contexte déstabilise l'enseignement de la langue, questionne les enseignants et conduit certains à camper sur des positions nostalgiques, caractérisées notamment par la dénonciation sans principe de tout ce qui est nouveau dans la didactique de la langue et de la lecture-écriture.

La première partie de ce numéro « Des débats sur la crise » s'ouvre par un article qui tente de désamorcer ce qu'il faut bien appeler un mauvais procès : « La linguistique et la didactique sont-elles responsables de la crise de l'enseignement du français ? » Jean-Louis Chiss y examine les « discours de la crise » – en tout cas certains de leurs aspects les plus saillants – et propose que la « sortie de crise » se fasse par un *travail* sur la discipline « français » et son enseignement, qui consisterait par exemple à évaluer les recherches en didactique du français, à « faire que l'accumulation devienne cumulative ... Le bénéfice secondaire de cette réelle investigation serait la découverte des dimensions culturelles de la réflexion didactique, de la place centrale qu'elle accorde à la question du sens et des valeurs dans la tradition humaniste ».

C'est sur ce terrain de la culture qu'à la suite, l'article de Brigitte Louichon, « Du discours didactique au texte institutionnel : de la nécessaire tension à la difficile synthèse » discute la question, posée nouvellement par les programmes du cycle 3 de l'école primaire, de la définition ou de la clarification de la notion de lecture littéraire et des « objectifs ou des finalités de cet enseignement qui, ayant historiquement perdu la préséance longtemps accordée aux humanités, a perdu aussi de son évidence... Si l'on s'accorde à penser qu'il faut encore et malgré tout enseigner la littérature, peut-on l'apprendre ? En d'autres termes, demande l'auteur, « cette discipline, peut-elle se décliner en termes de savoirs et de compétences ? »

La deuxième partie, « Identifier les tensions », s'attache aux problèmes posés par l'enseignement de la langue dans le cadre des programmes actuellement à l'œuvre, au collège notamment.

Carine Risselin, dans son article intitulé « Des élèves grammairiens : le travail de la langue en atelier », décrit une innovation avec des élèves de troisième. Pour les « réconcilier avec l'apprentissage de la langue », elle propose un aménagement de l'organisation du travail en séquences dont une des limites est « de ne pas permettre, sinon de façon artificielle, de

créer une progression dans la maîtrise de la langue ». Sans mettre en cause le cadre de la séquence, elle propose des ateliers plus particulièrement centrés sur la grammaire et l'orthographe, dont elle fait un bilan positif : « La pertinence des débats, les ponts effectués entre les savoirs et surtout les nouveaux gestes qui sont apparus ... sont autant d'éléments qui m'invitent à travailler la langue pour elle-même afin de donner aux élèves le goût de la langue et des langues : la langue de leur vie, la langue de leur famille, la langue de l'école, et la langue de la littérature ».

Dans cette même partie, Jacques David et Harmony Gonçalves abordent un autre thème rampant activement dans l'opinion : celui des ravages supposés que l'écriture électronique produirait sur la langue des collégiens. À la question « L'écriture électronique [est-elle] une menace pour la maîtrise de la langue ? », ils répondent par la négative : il ne s'agit ni d'une écriture alternative, ni d'une déformation de l'orthographe normée, mais bien d'une « invention scripturale, véritable argot écrit »... Les travaux dont ils font état les conduisent à affirmer : « nous ne pouvons que nous défier des discours qui tentent d'opposer la qualité orthographique des écrits nécessairement normés de l'école aux écrits extrascolaires des adolescents, et notamment de ceux qui sont produits dans des contextes d'échanges rapides (textos, SMS, messagerie instantanée, blogs...) ».

Marie-Madeleine Bertucci, dans l'article « Enseignement du français et plurilinguisme », propose une réflexion sur l'intérêt qu'il y aurait à développer « une didactique du plurilinguisme », notamment au bénéfice des contextes scolaires où les élèves issus de la migration sont sur-représentés. Question nouvelle à débattre, puisqu'elle engage une révision du statut du français et notamment des liens entre français langue maternelle, français langue seconde et langues étrangères au sens large. On pourrait proposer aux élèves une sorte de grammaire générale, orientée vers la construction d'un rapport différent aux phénomènes langagiers, ouverte à la diversité. La grammaire dans ces conditions serait un outil au service de l'expression mais aussi « de l'accueil, de la structuration et de la légitimation des langues ».

Cette deuxième partie se clôt sur un article d'Élisabeth Bautier, « Langue et discours : tensions, ambigüités de l'école envers les milieux populaires ». Elle propose une discussion sur les effets négatifs que peuvent avoir les grandes orientations qui ont été prises dans les récentes organisations des programmes : tant leurs contenus sur la langue et les discours que leurs modes de travail risquent de peser négativement sur les élèves de milieux populaires. Dans la suite des travaux de sociologues de l'éducation, elle invite à débattre de cette question de fond : suffit-il de mettre les élèves en situation de réflexion sur la langue pour que l'appropriation des formes linguistiques et langagières s'opère ?

« Échos d'autres débats », dernière partie de ce numéro, permet de sortir de chez soi et de voir que les difficultés ne sont pas seulement en France : d'autres pays, où la langue a des statuts et des histoires diverses, sont devant des situations linguistiques de complexité semblable. La situation de la langue est discutée pour l'Allemagne par Jürgen Trabant dans son article « De la langue allemande : un avenir lourd du passé » ; il y développe le cas d'un pays dont la langue « nationale » n'est pas, comme en France, objet de révérence populaire, un pays où le passé fait que la langue est très perméable à l'anglais.

Pour la Tunisie, pays de diglossie, Mohamed Miled, dans son texte intitulé « Vers des fonctions d'une complémentarité souhaitée entre deux langues (l'arabe et le français) », rappelle le caractère d'emblée ambigu qu'a le français, ex-langue de colonisation : pour certains, « source d'épanouissement intellectuel, de rigueur scientifique et d'ouverture à des civilisations étrangères; pour d'autres, obstacle à l'affirmation de l'identité arabo-musulmane, voire menace dirigée contre la langue et la culture arabes ».

Au Québec, enfin, où le français a assis récemment sa légitimité, les formes et les méthodes du français scolaires sont l'objet d'interrogations. Dans un dernier article intitulé « Tensions et débats dans l'enseignement du français au Québec », Monique Lebrun expose les grands problèmes des Québécois relativement à l'enseignement de la langue : ceux des choix terminologiques, des attitudes face à la langue et enfin, de la recherche

d'une norme endogène dans le terrain d'élection de l'aménagement linguistique qu'est l'école.

Inscrit dans une réflexion indissociable de l'histoire de notre revue, ce numéro relie la « crise de l'enseignement de la langue » avec ses multiples éclairages et les tensions à l'œuvre *dans* la langue, aujourd'hui, ici et ailleurs.

Jean-Louis CHISS & Danièle MANESSE